



Les Tablettes Lorraines
VOTRE HEBDOMADAIRE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL



DOSSIER SPÉCIAL BANQUES & ASSURANCES

FBF GRAND EST

ENTRETIEN AVEC BRUNO
DELETRÉ, SON PRÉSIDENT

FINANCE VERTE

LA VAGUE ÉTHIQUE

ASSURANCE

RETOUR
À LA NORMALE ?

COURTIER EN ASSURANCES

SPÉCIALISTE DES ENTREPRENEURS

Parce que votre protection mérite le meilleur
du conseil et de l'accompagnement

ENSEMBLE, CONSTRUISONS LES MEILLEURES SOLUTIONS

Tél. : +33 (0)3 83 27 21 38 - Email : nancy@roederer.fr



www.roederer.fr

Orias n°07000336 - www.orias.fr • Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : ACPR - 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex • Traitement des réclamations : consultable sur notre site internet ou auprès du responsable conformité au 03 88 76 73 00 • Médiation de l'Assurance - CSCA / TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 - Mail : le.mediateur@mediation-assurance.org



**GROUPE
ROEDERER**

50 €
TTC annuel



Restez connecté

100% de l'info éco de votre région

Je commande

L'abonnement inclut les éditions papier

+ le numérique

+ les archives

+ nos hors séries

www.tabletteslorraines.fr

Renvoyez ce bulletin aux Tablettes Lorraines, 8 Rue du Bois de la Champelle - 54500 Vandoeuvre lès Nancy
tel : 03 28 38 45 10 • e-mail : abonnement@tabletteslorraines.fr

Oui, je m'abonne aux Tablettes Lorraines

☐ 1 an aux Tablettes Lorraines (52 numéros) au prix de 50€ TTC

Adresse de réception de votre Journal : ☐ Professionnelle ☐ Privée ☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : Prénom :

Société :

Adresse : CP :

Ville :

Mail pour l'envoi de ma facture : Tél :

Je choisis de régler par : (merci de cocher la case correspondante)

☐ Chèque bancaire ou postal à l'ordre des Tablettes Lorraines☐ Virement bancaire aux Tablettes Lorraines CDN Lille IBAN FR76 3007 6029 6311 3364 0020 081

☐ Carte bancaire N° : _____ Expire le : _____ Date et signature :

ÉDITO

Un autre monde... ■



«C'est aujourd'hui que commence le XXI^e siècle !» C'était à la mi-mai à l'occasion de la présentation annuelle des résultats d'une grande banque régionale. Par cette formule, le président du directoire de l'organisme bancaire résume le fait qu'une étape est en train d'être franchie. Après la pandémie, il y a deux ans (et qui pourrait revenir), le choc de la guerre en Ukraine a tout simplement chamboulé, en à peine trois semaines, tous

les repères des plus grands prospectivistes. Inflation galopante (du jamais vu depuis quarante ans), flambée des coûts de l'énergie, augmentation à deux chiffres de l'ensemble des postes de dépenses d'une entreprise, la conséquence directe des taux d'intérêts historiquement bas depuis des années, reprennent de plus belle leur courbe ascendante. L'argent va coûter cher, très cher et celles et ceux qui pourraient être tentés par la manne des actifs numériques pourraient tout simplement déchanter rapidement ! De la Lorraine, la guerre en Ukraine pouvait sembler lointaine. Cette guerre sur le continent européen, à peine à 2 000 km, diffuse aujourd'hui ses conséquences sur l'écosystème entrepreneurial local. Elles sont aujourd'hui plus que perceptibles avec les inquiétudes qui vont de pair, accentuées par une totale non maîtrise des événements. C'est dans ce climat conjoncturel incertain que les professionnels de la banque et leurs frères jumeaux de l'assurance doivent aujourd'hui composer. Les bouleversements engagés à l'occasion de la crise sanitaire, la mobilisation certaine et active de ces deux piliers de la bonne tenue d'une entreprise, apparaissent n'être rien par rapport à ce qui se profile dans les semaines et mois à venir. Aujourd'hui, la solidité, la résilience et la capacité des banques et assurances à accompagner l'économie dans ce contexte difficile ne sont pas (encore) mises à mal. Il apparaît certain que les différents bons résultats d'exploitation présentés pour l'an passé ne devraient plus être du même acabit dans douze mois. Deux mots d'ordre ressortent : accompagnement et proximité. Plus que des mots d'ordre, une nécessité vitale...

Emmanuel VARRIER

Sommaire

Bruno Deletré, président du comité des banques Grand Est de la Fédération bancaire française : «L'évolution des taux va avoir un impact certain sur la situation économique globale».....	12
Finance verte : une vague éthique ou d'illusion ?..	16
Risques conjoncturels : quand l'entreprise locale doit s'assurer contre les risques planétaires.....	18
Financement : les prêts garantis par l'État courent toujours.....	20
Cadres : l'assurance veut créer un choc social et fiscal.....	22
Tendances : l'ère de la cryptomonnaie.....	24
Guerre en Ukraine : les PGE en mode résilience....	26
La digitalisation : une nécessité pour les banques.....	28
Conjoncture : le secteur de l'assurance retrouve ses tendances d'avant la crise sanitaire.	29

**100% PRÊTS À VOUS ACCUEILLIR
PLACE STANISLAS**

DESTINATION
NANCY

- ◆ À 90 min. de Paris en TGV et au cœur de la Région Grand Est
- ◆ DESTINATION NANCY-CONVENTION BUREAU, une porte d'entrée unique
- ◆ Deux équipements complémentaires : le Centre de Congrès Prouvé et le Parc Expo

La plus latine des villes du Grand Est transformera vos événements en expérience unique !

BRUNO DELETRE, PRÉSIDENT DU COMITÉ DES BANQUES GRAND EST DE LA FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE

«L'évolution des taux va avoir un impact certain sur la situation économique globale» ■

DANS UN CONTEXTE CONJONCTUREL DÉLICAT ET INCERTAIN, L'ÉCOSYSTÈME BANCAIRE RÉGIONAL AFFICHE UNE SOLIDITÉ CERTAINE AVEC DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION QUASI-RECORD L'AN PASSÉ. L'ACCOMPAGNEMENT ET LE SOUTIEN AU TISSU ENTREPRENEURIAL RÉGIONAL ET LOCAL NE DEVRAIENT DONC PAS FLÉCHIR. RESTE QU'AUJOURD'HUI LA HAUSSE DES TAUX ENREGISTRÉE ENTRAÎNE UNE NOUVELLE APPROCHE ET DES PERSPECTIVES MOINS RÉJOISSANTES. LE TOUT ACCENTUÉ PAR LA FIN DU «QUOI QU'IL EN COÛTE» ÉTATIQUE, DONT LES CONSÉQUENCES COMMENCENT À ÊTRE PERCEPTIBLES, ET LES INCERTITUDES LIÉES À LA SITUATION GÉOPOLITIQUE EN UKRAINE. LES ANNÉES À VENIR S'ANNONCENT BEAUCOUP PLUS DÉLICATES. DÉCRYPTAGE AVEC BRUNO DELETRE, LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DES BANQUES GRAND EST DE LA FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE.



«Les banques ont la solidité nécessaire pour continuer d'accompagner les entreprises dans leur développement et leur permettre de traverser les difficultés», assure Bruno Deletré, le président du Comité des banques Grand Est de la Fédération bancaire française.



Les Tablettes Lorraines : La crise sanitaire apparaît derrière nous et la mobilisation des banques a été active. Aujourd'hui la situation géopolitique en Ukraine entraînant des problèmes d'approvisionnement, de croissance, d'inflation laisse planer plusieurs inquiétudes. Le système régional bancaire a-t-il les reins assez solides pour faire face et continuer à soutenir le tissu économique régional et local ?

Bruno Deletré : Nos banques régionales (et nationales) sont de grands établissements solides. Depuis la crise de 2008, l'ensemble des organismes bancaires ont augmenté et renforcé leurs fonds propres. Leur niveau de solvabilité est très élevé. Nous avons donc la

solidité nécessaire pour continuer d'accompagner les entreprises dans leur développement et leur permettre de traverser les difficultés.

L'augmentation des taux est de plus en plus perceptible du fait, notamment, des conséquences liées à la guerre en Ukraine, comment les organismes bancaires voient-ils aujourd'hui cette évolution auquel le tissu entrepreneurial va être directement confronté ?

L'environnement bancaire a profondément évolué ces derniers mois. Nous sommes en train de changer de monde. L'évolution aujourd'hui des taux va avoir un impact certain sur la situation économique globale et notamment sur les comptes de résultat des banques. Les différents résultats présentés pour l'année passée par les différents organismes bancaires sont bons, voire même très bons. Il semble certain que les choses seront tout autre cette année, et sans doute, dans les années à venir. Avec cette hausse des taux, les emprunts, que cela soit pour les entreprises comme les particuliers, vont devenir nécessairement de plus en plus chers.

Jusqu'à quel niveau ?

Il est impossible de le dire à l'heure actuelle ! Il est certain, qu'à court terme, je ne vois pas aujourd'hui ce qui permettrait d'annoncer que les taux vont baisser. Nous sommes partis dans un cycle de remontée des taux d'intérêt après plusieurs années, il faut le dire, où ils étaient extrêmement bas.

Quels sont les conseils à donner, notamment aux entreprises, pour faire face à cette nouvelle donne ?

La situation de chaque entreprise est différente. Cela dépend de son activité, de sa structure financière. Le conseil que l'on peut donner aux entreprises c'est de ne pas hésiter à s'engager dans un dialogue transparent avec son banquier. C'est toujours le meilleur moyen de prévenir les difficultés.

Dans ce comportement des entreprises, les PGE (Prêts garantis par l'État) ont joué et jouent encore un rôle important au même titre que les PPR (Prêts participatifs relance), ou encore plus récemment les PGE Résilience. Quelle est la situation dans la région au niveau de ces différentes mesures d'aide et d'accompagnement ?

Dans la région, le gros des volumes que nous enregistrons concernent les PGE classiques. Au 31 mars 2022 près de 8,5 milliards d'euros de PGE ont été attribués aux entreprises de la région. 90 % de ces PGE ont d'ailleurs été distribués à des très petites entreprises.

Certains brandissent l'inquiétude d'un non remboursement de ces PGE par les entreprises, entraînant l'interrogation des défaillances de ces dernières. Cette crainte est-elle présente dans la région ?

La crainte d'un non remboursement massif des PGE annoncé il y a encore quelques temps ne semble pas avoir lieu d'être. Ce n'est pas ce qu'on constate aujourd'hui même si

« L'environnement bancaire a profondément évolué ces derniers mois. Nous sommes en train de changer de monde. »

A young man and woman, both wearing blue aprons over white t-shirts, are smiling warmly at the camera. They are standing in what appears to be a bakery or a food shop, with shelves of bread visible in the background. The woman is on the left, and the man is on the right, with his arm around her shoulder.

**Quand un problème de santé réduit
vos revenus en miettes, nous sommes
là pour vous épauler.**

Prévoyance Pro

Le contrat de prévoyance pensé pour les professionnels : quelle que soit la situation (maladie, invalidité, décès), il sécurise vos revenus et protège vos proches.*



**CAISSE
D'ÉPARGNE**
Grand Est Europe
Vous être utile.

Banque & Assurances

Communication à caractère publicitaire

*Selon les limites, exclusions et engagements contractuels en vigueur. Adhésion soumise à des formalités médicales.

Prévoyance Pro est un contrat de prévoyance assuré par BPCE Vie et BPCE Prévoyance, entreprises régies par le Code des assurances.

BPCE Vie, Société anonyme au capital social de 161 469 776 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - 349 004 341 RCS Paris. Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.
BPCE Prévoyance, Société anonyme au capital de 13 042 257,50 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - 352 259 717 RCS Paris. Siège social : 30, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris.
BPCE, Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 euros. Siège social : 50, avenue Pierre Mendès-France - 75201 Paris cedex 13 - 493 455 042 RCS Paris. BPCE, intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100.
Caisse d'Épargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L.512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, société anonyme à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 euros - siège social à STRASBOURG (67100), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738 - www.orias.fr • Crédit photo : Gettyimages. 06/2022.



L'augmentation des taux d'intérêt devrait se poursuivre entraînant plusieurs conséquences sur l'économie globale.

naturellement vous avez des entreprises qui ne pourront pas le rembourser avec toutes les conséquences que cela aura sur leur pérennité. Globalement, au niveau national, 16 % de l'ensemble des PGE sont aujourd'hui totalement remboursés et 84 % commencent à être amortis. Cette tendance est similaire dans la région.

Comment les entreprises de la région ont-elles utilisées ces PGE ?

Dans la grande majorité, les entreprises ont généralement souhaité garder un maximum de trésorerie et s'engager à amortir sur une période plus ou moins longue. C'est un comportement très prudent par rapport à l'évolution de la situation économique.

Et au niveau des PPR (Prêts participatifs Relance) ?

Ces prêts ont été mis en place l'an passé pour permettre aux entreprises, qui avaient un véritable projet de rebond, d'avoir les possibilités financières de le faire. A la différence

des PGE, ils ont été beaucoup plus faibles en nombre. L'ampleur n'est pas du même ordre. Ces PPR sont ciblés sur des entreprises solides notées 5+ à la Banque de France, c'est-à-dire ayant de fortes capacités à honorer leur engagement financier.

Face aux conséquences directes de la guerre en Ukraine pour certaines entreprises, des PGE Résilience ont été mis en œuvre, sont-ils nombreux dans la région ?

C'est difficile de donner un chiffre car, en fait, ces PGE Résilience sont une extension des PGE classiques donc ils entrent directement dans le total. Comme dans l'Hexagone, ce sont les entreprises qui travaillaient avec l'Ukraine qui ont été demandeuses de cette extension.

Ces différents dispositifs, coconstruits par l'État et les différents acteurs financiers, courent toujours mais la situation, notamment, le fameux «quoi qu'il en coûte», ne durera pas éternellement. Craignez-vous voire apparaître une hausse des défaillances d'entreprises ?

Paradoxalement, on remarque aujourd'hui que le taux des défaillances d'entreprises demeure extrêmement bas même s'il augmente légèrement récemment. Le raz-de-marée annoncé par certains n'a pas eu lieu et il ne devrait pas avoir lieu, mais ce seuil bas de défaillances ne durera pas éternellement. Cette donne entraîne actuellement les banques à s'interroger sur le réel coût du risque. C'est aujourd'hui, et encore plus demain, un de nos grands défis.

Dans le chapitre «défi», à l'instar d'autres secteurs, la digitalisation est plus qu'en

marque dans les organismes bancaires. Les néo-banques sont-elles l'avenir du secteur bancaire ?

Les personnes qui fonctionnent uniquement et à 100 % via une néo-banque sont, en fait, assez rares ! Le digital et l'humain vont de pair et doivent former un duo efficace. Les opérations, disons classiques, sont aujourd'hui facilitées par le développement du digital mais l'importance du contact humain demeure notamment pour les opérations les plus engageantes. C'est cet équilibre, ce juste équilibre, à trouver qui préoccupe ardemment les organisations bancaires, notamment au niveau de leur modèle de réseau de distribution et d'agences. Il leur faut être présents partout tout en tenant compte de la fréquentation physique des agences. C'est un chantier permanent que la recherche de ce bon équilibre.

Numérique, néo-banques, dans cet univers du digital, on parle beaucoup des cryptomonnaies, notamment dans le financement des entreprises. Comment les organismes bancaires voient-ils cette tendance aujourd'hui qui pourrait s'intensifier ?

Les cryptomonnaies, rendues possibles grâce à la possibilité d'accéder à des prestataires de services d'actifs numériques, demeurent des actifs très volatils. Prédire la valeur d'un actif numérique sur le court, moyen et long terme est très difficile. Pour le financement, les banques doivent s'assurer de la provenance des fonds et sont aussi chargées de veiller au respect des règles anti-blanchiment. Pour la cryptomonnaie, il faut avoir cette même exigence. Cet univers souvent présenté comme propice au blanchiment, nous incite à demeurer très vigilants sur ce point.

Emmanuel VARRIER

« La crainte du non remboursement des PGE annoncé il y a encore quelques temps ne semble pas avoir lieu d'être. »

Une confiance renforcée ■

87 % des Français ont une bonne image de leur banque ! L'enquête de début d'année de la Fédération bancaire française semble confirmer une tendance déjà présente l'an passé. «Avec la crise sanitaire et notamment la mobilisation des banques au niveau des PGE (Prêts Garantis par l'État), l'image du système bancaire en général a été renforcée», assure Bruno Deletré, le président du Comité des banques Grand Est de la Fédération bancaire française. Les différents chiffres présents dans cette enquête semblent confirmer la validité du modèle bancaire français. La confiance évoquée est aussi recherchée aujourd'hui dans la sécurité des paiements et celle des données. «Les Français ont confiance dans les banques pour la sécurité de leurs données personnelles. Lorsqu'on les interroge sur la confiance accordée à différents acteurs, ce sont les banques qu'ils placent en premier. 68 % déclarent, ainsi avoir totalement confiance dans les banques sur la sécurisation de leurs données personnelles, loin devant les opérateurs de téléphonie, les entreprises high-tech ou les Gafa», peut-on lire dans l'étude Ifop-FFB 2022. Côté sécurisation des paiements en ligne, l'an passé les banques ont achevé le déploiement de l'authentification forte pour les achats en ligne afin de renforcer la sécurité de leurs clients. «Cette action a permis une baisse significative du taux de fraude des paiements à distance, passant de 0,17 % en 2020 à 0,14 au premier semestre 2021.» 66 % des Français assure que «leur banque est capable de réagir vite en cas de fraude sur leur compte (un chiffre en augmentation de deux points par rapport à novembre 2020).» La confiance règne donc...



PARTNERS FINANCES

Incontournable pour tous vos projets professionnels ■

LE DÉPARTEMENT PROFESSIONNEL DE CHEZ PARTNERS FINANCES NE CESSE D'ÊTRE SOLlicitÉ PAR LES PROFESSIONNELS ET ENTREPRISES CONSTAMMENT À LA RECHERCHE DE SOLUTIONS DE FINANCEMENT ADAPTÉS ET DE PARTENAIRES SPÉCIALISÉS !



Interview de Laetitia Marandel, Directrice du département

D'ailleurs, depuis l'ouverture du pôle professionnel il y a maintenant plus de 2 ans, la Directrice du Département, Laetitia MARANDEL, est continuellement à la recherche de nouveaux partenaires pour satisfaire au mieux les demandes et les attentes de ses clients. Aujourd'hui, le pôle est conventionné au niveau national avec de nombreux partenaires bancaires mais également avec des partenaires spécialisés dans différents domaines : crédit-bail, leasing, marchands de bien, levée de fonds, affacturage, promotion immobilière etc. Toujours en quête d'innovation et de nouvelles compétences, le département PRO a diversifié ses solutions de financement et a noué, depuis quelques mois, de nouveaux partenariats pour toujours mieux répondre aux attentes des professionnels. Focus dans cet article sur l'un de ces nouveaux partenaires, dédié à l'agriculture et la transition agro-alimentaire et écologique. Le département professionnel de chez PARTNERS FINANCES accompagne les professionnels et entreprises aux ambitions plus « vertes » ; un marché qui se développe de manière particulièrement rapide.

Pourquoi un partenaire tourné vers l'agriculture et l'agroalimentaire ?

En tant que professionnel, nous avons à cœur d'accompagner les porteurs de projet au soutien de l'économie actuelle et de demain, et à venir en aide à nos agriculteurs et aux métiers de l'agro-alimentaire et de la transition écolo-

gique. Il ne faut pas oublier que la France est l'un des premiers pays agricoles européens et que les agriculteurs sont les premiers acteurs soucieux de préserver l'environnement. Nous avons de plus en plus de demandes de chefs d'entreprise/créateurs à la recherche de financement pour des projets tournés vers la l'agriculture durable et la préservation de la nature. Bien qu'ayant des partenariats de qualité dans le financement de projet professionnel, il manquait à Partners Finances « LE » partenaire qui saurait répondre aux problématiques agricoles et écologiques.

Quel mode de fonctionnement ?

Le financement se fait par le biais d'une plateforme de financement participatif et permet à tout individu de prendre part à la transition agricole et donc de participer aux différents enjeux environnementaux et sociétaux de notre territoire. La plateforme accompagne les professionnels à toutes étapes de la vie : création, développement d'activité, achat de matériel, diversification ou encore production. Il existe 2 modes de financements : Prêt rémunéré ou Don. Simplicité, rapidité, inclusivité ! Les 3 maîtres-mots de ce partenaire. Un financement sans garantie ni caution personnelle, un pre-

mier retour sous 48h, une visibilité nationale et un boost de notoriété.

Concrètement, pour quel type de projet pouvons-nous solliciter votre partenaire ?

Il est possible de faire appel à lui pour tout projet tourné vers la durabilité, l'agriculture, la biodiversité, le bien être animal, l'amélioration de la culture ou encore la distribution de produits bio etc. Par exemple, vous pouvez demander des fonds pour la création d'un magasin qui vend des produits locaux en circuit court, pour la création d'une brasserie Bio, pour l'achat d'un méthaniseur agricole ou encore l'installation de panneaux solaire. Tout ce qui touche de près au « vert », au « développement durable » et à la préservation de notre planète. En plus d'avoir un impact positif sur l'environnement, le financement de ce type de projet entraîne également du positif sur la société puisque de nombreux emplois sont créés suite aux collectes réalisées, la population se sent plus concernée et est fière d'investir et de prendre part à l'amélioration de « la vie » de la planète.

Et de manière générale, pourquoi faire appel à PARTNERS FINANCES PRO pour les projets professionnels ?

Faire appel à nos services, c'est faire appel à une équipe qualifiée qui mettra tout en œuvre pour guider les professionnels dans la réussite de leur projet. Nous mettons un point d'honneur à accompagner et conseiller nos clients pour adopter la meilleure stratégie d'investissement et de financement. Chaque personne et chaque projet étant différent, il est donc nécessaire de proposer des solutions qui sont adaptées en fonction des attentes, des ressources et des objectifs de chacun. Nous accompagnons les porteurs de projet sur tout le territoire national, sans limite de montant, pour toute activité et sous tout statut juridique.

Contactez-nous pour plus d'information à l'adresse professionnel@partners-finances.com ou au 03.83.18.18.70.

Marie-Sarah GAGNEPAIN

« Les clients apprécient par-dessus tout notre accompagnement et notre diversification en termes de solutions PRO »



FINANCE VERTE

Une vague éthique ou d'illusion ? ■

DÉCOULANT D'UNE TENDANCE INTERNATIONALE MONTANT EN PUISSANCE DEPUIS UNE DIZAINE D'ANNÉES, LE CONCEPT DE FINANCE VERTE GAGNE LE LOCAL. LES TPE ET PME DE MEURTHE-ET-MOSELLE VONT-ELLES S'ENGAGER PLUS EN AVANT DANS CET INVESTISSEMENT ? UN MARCHÉ EST NÉ. IL SEMBLE AVOIR TOUTES LES VERTUS. À JAUGER À L'ÉCHELLE DU TEMPS AVEC PONDÉRATION... PROFIT ET ÉCOLOGIE PEUVENT-ILS FAIRE UN MARIAGE HEUREUX... POUR LA PLANÈTE ET NOTRE SANTÉ ?



La finance ne saurait être absente des colossaux enjeux environnementaux.



Il faudrait faire partie de la phalange des irréductibles climato-sceptiques pour ne pas voir les effets du changement de climat. On les mesure tous les jours. La communauté scientifique tire le signal d'alarme. Avec l'engagement des États, souvent à marche forcée, à limiter le réchauffement climatique, des efforts doivent impérativement être réalisés à tous les niveaux. La finance ne fait pas exception. Dans ce contexte est apparue le process de finance verte. Laquelle entend lier l'activité des acteurs économiques en termes d'investissement et une démarche respectueuse de l'environnement. Pas simple à l'heure d'un monde globalisé et d'un capitalisme souvent exacerbé. Car, nous ne leurrerons pas. Sur les marchés financiers, la règle du jeu est avant tout de gagner un maximum d'argent et de ne pas laisser filer les profits, investissement vert ou pas. La bataille éthique et écologique n'est pas gagnée d'avance. Et pourtant... Manque d'eau, inondations, famine, prolifération des maladies... les conséquences du réchauffement climatique rappelées par les experts internationaux ont tout du film catastrophe. Localement, de plus en plus de citoyens souhaitent agir

concrètement à leur échelle. On trouve là également des dirigeants de TPE, PME, investis sincèrement sur nos territoires. La finance verte ne s'adresse pas seulement aux fonds spéculatifs. L'outil le plus connu en termes de finance verte est l'obligation verte. Son émission doit répondre à la lutte contre le changement climatique, la protection de la biodiversité, la réduction de la pollution de l'eau, de l'air et du sol et l'adaptation au changement climatique.

LE RÔLE DE L'ÉCONOMIE DE PROXIMITÉ

Ce sont essentiellement les pouvoirs publics, la Banque mondiale et les banques de développement qui jouent un rôle prépondérant dans ces obligations vertes qui représentent un levier majeur pour financer de nouveaux projets environnementaux. Les investisseurs

adoptent eux ce type de produit financier pour répondre aux attentes des épargnants désireux de rendre plus vertueuse leur épargne. Ils peuvent également sélectionner des entreprises sur des critères environnementaux via des fonds verts et après avoir mesuré l'empreinte carbone de leurs portefeuilles, désinvestir les entreprises les plus émettrices de gaz à effet de serre ou les plus à risques en matière environnementale. En 2008, la Banque mondiale fut la première à émettre des obligations vertes visant à financer des projets favorables à l'environnement. Elle essuya les plâtres, son initiative fut accueillie avec un certain cynisme. 14 ans après des débuts hasardeux, la finance verte monte en puissance. Tous les acteurs économiques ont les cartes en main pour amplifier cet essor. L'économie de proximité y a toute sa place et sa responsabilité : le commerçant, l'artisan, la TPE, la PME. L'Alliance mondiale pour l'investissement durable assure que les actifs classés «durables» représentaient, fin 2019, 30 000 Mds€ à travers l'Europe, les États-Unis, le Japon, le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande. Soit près de 40 % de tous les fonds gérés professionnellement. De zéro, il y a une décennie, plus du tiers du monde de la finance serait désormais consacré à la transition climatique et à une gouvernance plus raisonnée et maîtrisée. Espoir donc, mais pas crédulité. La multiplication des produits verts, à l'image de la vague bio et le créneau des énergies renouvelables, a créé un marché nouveau et lucratif. Pour en mesurer toute l'efficacité, il est impératif de séparer le bon grain de l'ivraie, de structurer l'offre et de la réguler par des critères qualifiants. Par cette voie, un autre monde financier est possible...

Laurent SIATKA

« La finance verte s'inscrit dans le cadre de l'investissement responsable qui a pour ambition d'ajouter des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance aux critères purement financiers. »

VOS ENVIES



À PORTÉE DE POUCE

CARTE À EMPREINTE BIOMÉTRIQUE SANS CONTACT
SANS CODE⁽¹⁾, SANS LIMITE⁽²⁾ DE MONTANT

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



LORRAINE

(1) Le code confidentiel est obligatoire (i) pour activer la carte lors de sa première utilisation et (ii) en cas d'utilisation de celle-ci sur des équipements électroniques ne disposant pas de la technologie "sans contact".

(2) Dans la limite des plafonds définis dans votre contrat.

CARTE GOLD MASTERCARD ET WORLDELITE MASTERCARD DU CRÉDIT AGRICOLE : Offres soumises à condition.

La souscription de cette carte est soumise à l'acceptation de votre Caisse régionale de Crédit Agricole.

La carte peut être utilisée chez de très nombreux commerçants affichant l'un des logos présents sur votre carte (CB, Mastercard ou Visa) et acceptant la catégorie apposée sur celle-ci. Cartes fonctionnant uniquement en débit différé. Le montant de chaque opération effectuée à l'aide de cette carte est débité directement et intégralement sur le compte du client, à une date convenue. Elle permet également d'effectuer des retraits qui sont débités au jour le jour sur le compte.

*Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

**Accès gratuit et illimité pour les particuliers, hors coût de communication variable selon opérateur.

Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel de Lorraine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Société de courtage d'assurances. 775 616162 RCS Metz. Siège social: 56-58 avenue André Malraux 57000 Metz. Immatriculée au registre des intermédiaires en Assurance sous le numéro 07 022 719. Adresse postale: CS71700 54017 Nancy cedex. 01/2022. COM3038.

100% HUMAIN
100% DIGITAL



APPLICATION*
Ma banque

www.credit-agricole.fr/ca-lorraine

**

RISQUES CONJONCTURELS

Quand l'entreprise locale doit s'assurer contre les risques planétaires... ■

SI LES CAUSES PROVOQUANT LA DÉFAILLANCE DES SOCIÉTÉS SONT IDENTIFIÉES, LES MESURES POUR LES ÉVITER NE SONT PAS TOUJOURS PRISES À TEMPS PAR MANQUE D'ANTICIPATION. LE DIRIGEANT DOIT DE PLUS AUJOURD'HUI FAIRE FACE À L'EXPLOSION DES RISQUES CONJONCTURELS. LES CRISES INÉDITES DE LA COVID-19 (PAS TERMINÉE) ET DE LA GUERRE EN UKRAINE (À DURÉE INDÉTERMINÉE) OBLIGENT À REVOIR LES STRATÉGIES. EN SOMME, PRÉVOIR L'IMPRÉVISIBLE...



Attentats, pandémie, crise climatique, guerre sur le continent européen : de nouvelles protections s'imposent aux entreprises.



220. C'est le nombre de défaillances d'entreprises l'an passé en Meurthe-et-Moselle, selon les statistiques de l'Insee. On se gardera bien de parler de record, de verser dans des accents de triomphalisme, tant on sait les effets protecteurs, mais mirage, du «quoi qu'il en coûte» sur notre économie, placée sous assistance étatique. D'ailleurs, l'entame 2022 douchait les excès d'enthousiasme : 115 défaillances enregistrées sur le premier trimestre dans le département. Aux causes connues, comme la fluctuation d'un marché, la défaillances de clientèle, la santé financière, une mauvaise gestion et organisation..., viennent s'ajouter ces dernières années des événements mondiaux qui impactent la TPE ou la PME locale : la Covid-19, la guerre en Ukraine. On peut y ajouter les risques climatiques allant crescendo et une cybercriminalité foisonnante. La gestion des risques est vue par les dirigeants comme le facteur stratégique privilégié dans leur compétitivité, après la stratégie commerciale, l'innovation et les R&D. Les risques humains arrivent en tête des préoccupations

de 80 % des TPE/PME-ETI : difficultés à recruter et à garder des talents, état de santé des collaborateurs. Devant les risques matériels et de marché. Si le risque cyber est bien identifié par les dirigeants, seuls 30 % le considèrent comme un risque majeur. Pourtant, une PME perd en moyenne 20 % de son CA annuel dans une cyberattaque ciblée. Les TPE 36 % et les ETI 9 %.

LE CHEF D'ENTREPRISE DOIT AUSSI SE PROTÉGER

Pour autant, sur les douze derniers mois, près de la moitié des entreprises ont mis en œuvre des moyens de protection supplémentaires contre ce fléau, par la sensibilisation des salariés et la mise à jour de logiciels. Le déclenchement de la guerre en Ukraine en février der-

nier, l'enlèvement du conflit, la déstabilisation de nombreux marchés, les conséquences économiques de cette crise systémique peuvent à terme avoir des répercussions dévastatrices sur notre tissu entrepreneurial local. Le risque politique fera toujours référence aux décisions gouvernementales, aux bouleversements sociaux, aux gouvernances économiques pouvant avoir un impact négatif sur la situation financière d'une entreprise. Cette exposition à multiples visages peut toucher les fabricants, les exportateurs, les prêteurs, les investisseurs, les organisations à but non lucratif. Ces structures peuvent se protéger de leurs pertes financières en souscrivant une garantie à l'export en fonction des zones d'intervention en assurance-crédit par pays pour chacun de leurs clients. Sur des zones comme l'Ukraine ou la Russie, le risque politique est généralement intégré et couvert. On le rappellera, le risque politique garantit contre les catastrophes naturelles, les embargos sur les importations et exportations, les confiscations de biens, les expropriations, la nationalisation, la monnaie inconvertible, l'abandon forcé, la fermeture des frontières, les guerres, les conflits armés, les actes de terrorisme, les mouvements populaires et sociaux et généralement toute forme de violence. Face à l'instabilité et aux dangers du monde, l'entreprise ne manque pas de protection. Reste une question, essentielle. Quand le dirigeant aura su préserver sa TPE ou sa PME, quid de sa protection personnelle ? Procéder à un état des lieux complet et régulier de son patrimoine avec son assureur est plus qu'utile. Séparation des biens personnels et de la société, protection de sa famille, prévention des accidents et des maladies, contre le chômage - le chef d'entreprise n'a pas droit aux allocations -, tout cela ne s'improvise pas. Le quotidien du dirigeant est un jeu de stratégie. En somme, anticiper, prévoir, réagir, voir loin, s'assurer, assurer et rassurer.

Laurent SIATKA

« L'assurance-crédit pour couvrir le risque de guerre s'inscrit dans le risque politique »

VOTRE ACTIVITÉ À L'INTERNATIONAL EN TOUTE SÉCURITÉ

Entreprendre à l'international n'est pas réservé aux grandes entreprises. De nombreuses PME/PMI se tournent vers l'exportation pour trouver de nouvelles sources de développement.

Développer une activité hors des frontières nationales, c'est aussi s'exposer à des risques nouveaux qui peuvent fragiliser ou mettre en cause la pérennité de l'entreprise.

La gestion de ces risques passe notamment par l'accompagnement d'un assureur spécialisé qui saura mettre en place les couvertures adaptées.

Bénéficiez de l'expertise d'un assureur spécialiste des risques à l'international

- **Une analyse approfondie des risques de l'entreprise :** activités, pays concernés, modes de distribution (en direct, via des distributeurs ou des implantations).
- **La rédaction d'un programme d'assurance complet adapté** à vos activités et à vos projets de développement à l'international.
- **Une analyse comparative** avec les solutions en place.
- **Un accompagnement** dans la souscription et la gestion de vos contrats d'assurance.

03 83 40 18 23

info@hinault-assurances.com

11 bis av. de Boufflers 54000 Nancy

Orias n°07013455 - Agent général



Jean-Claude Hinault
assurances

FINANCEMENT

Les prêts garantis par l'État courent toujours ■

FACE À UN CONTEXTE MARQUÉ PAR LA CRISE DU CORONAVIRUS ET LA GUERRE EN UKRAINE, L'ÉTAT CONTINUE D'ÉPAULER LES ENTREPRISES QUI ONT UN BESOIN SIGNIFICATIF DE TRÉSORERIE. PARMI LES DIFFÉRENTES MESURES QUI ONT ÉTÉ ADOPTÉES PAR LE GOUVERNEMENT FIGURE LE PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT (PGE) QUI EST DISPONIBLE JUSQU'AU 30 JUIN 2022.



Le Prêt Garanti par l'État : une mesure exceptionnelle de l'État.

Le PGE est un prêt octroyé par une banque à une entreprise grâce à la garantie qu'apporte l'État sur une partie du crédit. Lancé depuis mars 2020 jusqu'au 31 décembre 2021, le dispositif a été prolongé pour soutenir les entreprises en ces temps difficiles.

QUI EST CONCERNÉ PAR LE PGE ?

Sont éligibles les petites et moyennes entreprises, les entreprises à tailles intermédiaires, les commerçants, les artisans et les agriculteurs. D'autres structures peuvent également être concernées telles que les professions libérales, les entreprises innovantes, les micro-entrepreneurs ainsi que les associations et les fondations qui ont une activité économique. Toutefois, les établissements de crédit, les sociétés de financement, et certaines sociétés civiles immobilières ne peuvent pas bénéficier de cette mesure exceptionnelle.

QUAND FAUT-IL REMBOURSER LE PGE ?

En principe, le montant de l'aide peut

atteindre jusqu'à 25 % du dernier exercice clos. Si aucun remboursement n'est exigé lors de la première année, les entreprises peuvent obtenir un différé d'un an supplémentaire pour commencer à rembourser leurs prêts. Par conséquent, une entreprise qui a contracté un PGE en avril 2022 pourra demander un report d'un an puis commencer à le rembourser à partir d'avril 2024. Par ailleurs, un allongement de délai de remboursement, allant de 6 à 10 ans, peut en outre être accordé aux TPE qui souffrent de grave tension de trésorerie. Pour pouvoir en profiter, elles doivent contacter la Médiation du crédit de la Banque de France ou les conseillers départementaux de sortie de crise.

QUELLE PROCÉDURE POUR BÉNÉFICIER DU PGE ?

Concernant la procédure d'octroi du PGE, il est nécessaire de situer l'entreprise en fonction de deux critères à savoir : le nombre de ses salariés et son chiffre d'affaires. En l'occurrence, les entreprises, qui ont un effectif inférieur à 5 000 salariés et qui réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard d'euros, doivent, pour faire une demande

de prêt, s'adresser à un partenaire bancaire. Un pré-accord lui est octroyé après examen de l'ensemble des critères d'éligibilité. À l'issue de cette étape, la structure pourra se connecter sur la plateforme : attestation-pge.bpifrance.fr pour remplir des informations sur son SIREN, le montant du prêt et le nom de son agence bancaire. L'enseigne pourra bénéficier d'un identifiant unique qu'elle devra communiquer à la banque, qui après confirmation, procédera à l'octroi du prêt. Pour ce qui est des entreprises dont le nombre des salariés est d'au moins 5 000 salariés ou qui réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 1,5 milliard euros, la procédure s'avère un peu plus longue par rapport à la première catégorie susmentionnée. Après l'obtention d'un pré-accord de la part de son partenaire bancaire, la structure doit adresser sa demande par mail à l'adresse suivante : garantie.Etat.grandesentreprises@bpifrance.fr. C'est la Direction générale du Trésor appuyée par Bpifrance Financement SA qui s'occupe de l'évaluation du dossier de candidature. L'octroi de la garantie de l'État se fait via un arrêté individuel du ministre de l'Économie et des Finances. Ce n'est qu'après le respect de ce processus que les banques peuvent octroyer le prêt à l'entreprise concernée.

RÉSILIENCE : UN NOUVEAU PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT

Les entreprises, qui ont été impactées par la guerre en Ukraine, peuvent encore profiter d'un nouveau prêt intitulé « résilience ». Le montant de celui-ci est plafonné à 15 % du montant annuel moyen du chiffre d'affaires des trois derniers exercices clôturés. La date limite pour en bénéficier est prévue pour le jeudi 30 juin prochain. En cas de besoin, le gouvernement pourrait prolonger la période d'octroi, et ce, jusqu'au 31 décembre 2022. Rappelons que les structures peuvent cumuler le PGE et le PGE Résilience sous certaines conditions. Dans ce cas, il convient de conclure deux contrats différents d'une manière séparée ou concomitamment.

SA

PRÉSERVEZ LA PÉRENNITÉ DE VOTRE ENTREPRISE



**L'assurance Homme Clé + vous aide
à poursuivre votre activité en cas de disparition
d'un collaborateur essentiel ou d'un associé.**

**BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**



Document à caractère publicitaire sans valeur contractuelle.

Mise en œuvre des garanties selon les conditions, limites et exclusions des engagements contractuels en vigueur. Adhésion soumise à la réalisation de formalités médicales (questionnaire de santé et / ou une fiche de santé le cas échéant). Le contrat d'assurance Homme clé + est un contrat assuré par BPCE Vie et BPCE Prévoyance.

BPCE Vie Société anonyme au capital social de 161 469 776 € - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Paris n°349 004 341 - Siège social : 30 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

BPCE Prévoyance Société anonyme au capital de 13 042 257,50 € - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Paris n°352 259 717 - Siège social : 30 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

BPCE Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 180 478 270 € - RCS Paris n°493 455 042 - Siège social : 50 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Intermédiaire en assurance inscrit à l'ORIAS sous le numéro 08 045 100 (www.orientas.fr)

Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne – Société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable régie par les articles L512-2 et suivants du CMF et l'ensemble des textes relatifs aux Banques Populaires et aux établissements de crédit. Siège social : 3 rue François de Cures – 57000 Metz – 356 801 571 RCS Metz – Société de courtage et intermédiaire en assurances inscrite à l'ORIAS n° 07 005 127. Crédit photo : iStock

CADRES

L'assurance veut créer un choc social et fiscal ■

LES CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPÉRIEURES SONT AU CŒUR DE LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE ET DE LA COHÉSION SOCIALE DE NOTRE PAYS, LAQUELLE SE DÉCLINE À L'ÉCHELLE DES TERRITOIRES. LA FÉDÉRATION BANCAIRE FRANÇAISE, LA FÉDÉRATION SYNTEC ET FRANCE ASSUREURS, VIA UN LIVRE BLANC DÉDIÉ, BROSSÉ LE PORTRAIT SOCIÉTAL DE CES FEMMES ET HOMMES AU CENTRE DES ENJEUX ET TRANSITIONS ÉCOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE. UNE ÉTUDE PASSIONNANTE NOUS RAPPELANT QUE LE CŒUR DE CES MÉTIERS RESTE BASÉ SUR L'HUMAIN ET SA VALORISATION, AU CARREFOUR DE LOURDES RESPONSABILITÉS ET DES MUTATIONS DES ENTREPRISES.



L'emploi cadre reste concentré sur les grandes métropoles.

équipe permanente. De plus en plus, ils sont experts ou responsables de projet, autant de rôles clés pour la croissance des entreprises du XXI^e siècle. Ils se concentrent dans le secteur des services marchands, dans l'information et la communication, la finance et les services, les activités scientifiques et techniques. Ou encore dans l'industrie où l'emploi qualifié a permis l'émergence et le développement d'activités à haute valeur ajoutée comme les produits informatiques et électroniques, l'industrie pharmaceutique, la production et la distribution d'énergie, le matériel de transport aérien ou ferroviaire. Tant d'activités parmi les plus exportatrices. L'emploi qualifié est également aux avant-postes de la transformation écologique et digitale. Le secteur numérique a ainsi créé près de 151 000 emplois en dix ans, dont 72 % de cadres et professions intellectuelles supérieures. Le dynamisme des recrutements encourage la mobilité professionnelle et sociale : entre 2010 et 2020, environ 50 000 salariés sont devenus cadres en moyenne chaque année. 42,2 % des emplois qualifiés sont occupés par des femmes, un chiffre légèrement supérieur à la moyenne européenne. Même si les femmes restent insuffisamment présentes dans les filières scientifiques, stratégiques pour la création de valeur et la transformation des modèles de développement : 28 % des étudiants en école d'ingénieurs sont des étudiantes et sur le million d'ingénieurs que compte la France, seuls 23 % sont des femmes. Selon une enquête de l'Apec réalisée en 2020, 86 % des cadres du secteur privé en France se déclarent globalement satisfaits de leur situation professionnelle. Cela représente un atout majeur pour les entreprises. Ils mettent en avant notamment les relations



La longue phase électorale qui vient de s'achever détermine désormais la politique qui sera menée durant cinq ans. Il n'y aura pas assez d'une mandature pour régler les multiples problématiques et répondre aux enjeux sociaux, climatiques, économiques, numériques. Des défis majeurs en forme de transitions incontournables, dans un pays aux nombreuses fractures. Que sera le monde d'après ? Pour l'heure, il prend pléthore de contours de son devancier... Cette réflexion est assurément au cœur des métiers de l'assurance, lesquels sont en pleine mutation. La crise de la Covid-19 et ses adaptations forcées les ont accélérés. La Fédération bancaire française (FBF), la Fédération Syntec et France Assureurs viennent de publier un livre blanc : «Promouvoir l'emploi qualifié - un enjeu stratégique pour la France». Les trois fédérations professionnelles pèsent près de

900 000 salariés qualifiés et 40 % des recrutements en 2021. En France, le nombre de cadres et professions intellectuelles supérieures a été multiplié par quatre en à peine cinquante ans. Ils représentent quelque 5 millions d'actifs, tous secteurs confondus, soit un actif sur cinq.

PAS SEULEMENT À L'ENCADREMENT ET AU MANAGEMENT

Selon l'Apec, seuls 40 % des cadres du secteur privé ont aujourd'hui une responsabilité hiérarchique et 15 % animent une

« Les cadres ont le sentiment d'un déséquilibre entre les efforts qu'ils consentent et les compensations et la reconnaissance obtenues en retour. »

avec leurs collègues et leur supérieur hiérarchique, l'intérêt de leur poste et le sens donné à leur travail. Un cadre sur trois estime que les conditions d'exercice de sa mission sont plus complexes qu'avant : charge de travail plus importante, digitalisation des tâches et enjeux managériaux croissants, difficultés à concilier vie privée et vie professionnelle. Le rythme des transformations s'accélère. Les compétences deviennent obsolètes de plus en plus rapidement, posant la question de l'employabilité. Dans le même temps, les avantages dont bénéficient les emplois qualifiés se réduisent.

L'ÉQUILIBRE ENTRE PROFESSIONNEL ET PRIVÉ...

En France, leur revenu réel disponible progresse moins vite que l'inflation, sous l'effet conjugué des charges sociales et de l'impôt sur le revenu. Quant à la réorientation du système des retraites, elle s'oriente à leur détriment. L'étude sur les revenus et patrimoine des ménages menée par l'Insee en 2021 montre qu'en 2018, les deux tiers des Français recevaient davantage en

prestations et en services publics qu'ils ne versaient en impôts, taxes et contributions sociales. Sachant que 90 % des cadres du privé ont une rémunération supérieure ou égale à 36 000 € et que la médiane de leur rémunération brute annuelle se situe à 50 000 €, ils sont donc, dans leur grande majorité, contributeurs nets au système social français. La crise sanitaire a par ailleurs renforcé l'aspiration à un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée, mais aussi à une meilleure qualité de vie. Le télétravail est devenu un critère dans la recherche d'emploi pour 76 % des moins de 30 ans. Depuis de nombreuses années, les entreprises françaises expriment d'importantes difficultés pour trouver les profils de cadres adaptés aux postes à pourvoir. Dès lors, la Fédération bancaire française, la Fédération Syntec et France Assureurs portent six propositions concrètes : rendre plus efficaces le fonctionnement et le financement de la formation professionnelle, mieux former les emplois qualifiés de demain, accompagner davantage les transitions et les reconversions des emplois qualifiés, renforcer la présence des femmes dans les filières scientifiques et techniques, accueillir les entreprises à forte concentra-



La satisfaction première des cadres du secteur privé est la relation avec collègues et hiérarchie.

tion d'emplois qualifiés dans les territoires, garantir une stabilité fiscale et sociale aux salariés qualifiés et à leurs employeurs. Le livre blanc des professions de l'assurance réaffirme la place prépondérante de la branche comme vecteur essentiel socio-économique de notre vivre ensemble et de notre collectif sociétal. Un acteur, un facilitateur, un accompagnateur des changements à venir. Nous dirions même, des bouleversements qui se préparent dans le quotidien de chacun d'entre nous...

Laurent SIATKA

COURTIER EN ASSURANCES SPÉCIALISTE DES ENTREPRENEURS

Parce que votre protection mérite le meilleur du conseil et de l'accompagnement



ENSEMBLE, CONSTRUISONS LES MEILLEURES SOLUTIONS

Téléphone : +33 (0)3 83 27 21 38 - Email : nancy@roederer.fr

Orias n°07000336 - www.orias.fr



www.roederer.fr

Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution : ACPR - 4 place de Budapest CS 92459 - 75436 Paris Cedex • Traitement des réclamations : consultable sur notre site internet ou auprès du responsable conformité au 03 88 76 73 00 • Médiation de l'Assurance - CSCA / TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 - Mail : le.mediateur@mediation-assurance.org

TENDANCES

L'ère de la cryptomonnaie ■

D'ICI 2025, LES BANQUES COMPTENT INVESTIR DANS LES CRYPTOACTIFS, PLUS COMMUNÉMENT APPELÉES LES CRYPTOMONNAIES. AVEC L'ARRIVÉE DU YUAN NUMÉRIQUE EN CHINE ET LA ROUPIE NUMÉRISÉE EN INDE, LE DOLLAR ET L'EURO DÉMATÉRIALISÉS SONT TOUT PROCHES DE VOIR LE JOUR. DANS CET UNIVERS MOUVANT DE LA FINANCE HYBRIDE, LES PROFESSIONNELS DE LA LEVÉE DE FONDS SONT DE PLUS EN PLUS TENTÉS À S'INTÉRESSER À CETTE MONNAIE. AUJOURD'HUI, CET UNIVERS CONCENTRE PRÈS DE 20 000 CRYPTOMONNAIES POUR UNE VALEUR MARCHANDE D'1,264 MDE.



Près de 20 000 cryptomonnaies différentes existent dans le monde



Être à tout prix les premiers ! Entre la course aux armements nucléaires, à la technologie, à l'information ou encore le pouvoir, est en train de se profiler la gloire à la cryptomonnaie. C'est finalement la suite logique de la numérisation du monde avec le métavers, la réalité virtuelle et les NFT (des œuvres d'art numériques : NDLR). La cryptoactif utilise la cryptographie et repose sur une «blockchain» (chaîne de blocs), une technologie de stockage et de transmission d'informations sans autorité centrale et consultable par tous qui répertorie l'ensemble des actions. Les acteurs du réseau, appelés les nœuds, possèdent, stockent et vérifient leurs propres versions de la chaîne, depuis le bloc genèse. Cette cryptomonnaie est émise de pair en pair, sans nécessité de banque centrale. La plus connue et la plus ancienne d'entre elles est le Bitcoin. Créée en 2009, cette monnaie numérique fluctue selon la conjoncture économique. Avec un pic à plus de 56 K€ le 12 novembre dernier, il est peut-être intéressant pour les acteurs de la finance d'investir de l'argent. Mais tout peut s'effondrer d'un ins-

tant à l'autre. Sa valeur marchande actuelle est en baisse dû à la guerre en Ukraine. Il est impossible de prédire quoi que ce soit. Quoi qu'il arrive, elle changera. Le capital-risque est immense. Depuis le lancement du Bitcoin, la création d'autres monnaies numériques fusent. À ce jour, le site CoinMarketCap en compte près de 20 000 pour un financement global d'1,264 Md€. Les plus référencées sont l'Ethereum, le Binance Coin, le Ripple ou encore le Litecoin. L'Inde est le pays avec le plus de détenteurs de cryptoactifs avec pas moins de 100 millions de personnes actives sur le marché.

LA COURSE À LA CRYPTOMONNAIE

En revanche, là où l'Ukraine comptabilise plus de 5,5 millions de propriétaires de cryptomonnaie, soit 12,7 % de la population, en Inde, cela ne représente que 7,3 % de sa démo-

graphie. Malgré la fluctuation des cryptomonnaies, les banques chinoises, indiennes, américaines ou encore européennes s'y intéressent de plus en plus. Elles analysent et observent l'intérêt grandissant chez des millions de personnes. Le e-yuan, monnaie numérique chinoise, est dans les papiers du gouvernement depuis 2014. À l'occasion des derniers Jeux olympiques à Pékin, la Chine en a profité pour lancer son propre cryptoactif. Cet événement sportif a suffi à raviver le sujet des monnaies numériques de banque centrale (MNBC). Des sénateurs américains ont saisi Joe Biden en urgence pour garder les États-Unis à flot et de ne pas se laisser distancer. Du côté occidental, la Lituanie a été le premier pays d'Europe à lancé sa cryptomonnaie. Chez d'autres, le dossier avance lentement mais sûrement. Selon la Banque des règlements internationaux, 86 % des banques centrales poursuivent leurs études, contre 64 % en 2017. À ce jour, seulement 14 % ont lancé des propositions concrètes. Des pays comme la Suède ou l'Estonie, prolongent sans cesse leurs phases de test. Et des pays comme l'Angleterre ne promettent rien avant 2025. En Asie, la Banque populaire de Chine propose déjà une véritable application bancaire sur mobile. 140 millions de Chinois disposent d'un compte en e-CNY. Mais la sécurisation des données personnelles reste un grand débat et est la raison principale de ne pas se créer un compte. Chez les pays émergents et sous-développés, l'intérêt à la cryptomonnaie fait rage. Les raisons sont multiples. Selon la Banque mondiale, près de quatre adultes sur dix ne sont pas «bancaisés». Ils seraient 1,7 milliard d'individus à ne pas avoir de compte bancaire, donc sans accès à l'épargne ni au crédit. Le 7 septembre dernier, Le Salvador a été le premier État à adopté le Bitcoin comme monnaie officielle. Sept mois plus tard, la République centrafricaine a suivi ce mouvement. D'autres pays se sont aussi penchés sur le sujet pour pallier le mauvais indice de développement humain (IDH).

Max RAGAZZI



Nul ne peut prédire l'évolution des cryptomonnaies.



» Harmonie Mutuelle, plus que jamais aux côtés des entreprises

Aujourd'hui plus que jamais, avec les impacts de la crise sanitaire, les entreprises jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les nouvelles fragilités dans les territoires et dans les parcours de travail et de vie. C'est pourquoi Harmonie Mutuelle s'engage toujours plus fortement à leurs côtés, pour agir ensemble dans l'intérêt collectif et les accompagner dans la protection et le développement de leur potentiel humain.

« Harmonie Mutuelle est un acteur économique historique de la région Grand-Est. Au total, 828 collaborateurs sont au service de près de 10 000 entreprises clientes et de plus de 540 000 adhérents. Beaucoup d'entre eux travaillent à La Passerelle, à Laxou, un lieu qui incarne notre ancrage territorial ainsi que la QVT, la modernité et le collaboratif : autant de valeurs que nous partageons avec nos clients et partenaires. La Passerelle accueille d'ailleurs des chefs d'entreprise et des entrepreneurs pour des événements autour de la QVT, comme pour notre webinaire sur "l'énergie des collaborateurs". »
Nathalie Vignier,
Directrice Région Grand Est,
Harmonie Mutuelle.



PROTÉGER VOS COLLABORATEURS, PREMIER NIVEAU DE BIEN-ÊTRE

Pour une entreprise, s'assurer que ses salariés et dirigeants se sentent en sécurité, protégés, sereins est une première étape fondamentale vers leur bien-être. Et la plus simple ! La complémentaire santé, métier

cœur d'Harmonie Mutuelle, permet ainsi aux salariés et à leur famille de ne pas renoncer à des soins pour des questions de budget et de bénéficier de services complémentaires (actions prévention santé, assistance...). Pour aller plus loin, l'entreprise peut mettre en place des solutions de prévoyance afin de couvrir ses salariés en cas d'arrêt de travail, d'invalidité, d'accident du quotidien, de dépendance ou de décès. Au-delà du domaine de la protection, l'entreprise peut ouvrir d'autres horizons à ses collaborateurs. L'épargne-retraite va dans ce sens. Parce qu'elle associe les salariés à sa réussite économique, elle constitue un outil efficace de motivation et de fidélisation. Cette solution est un véritable atout pour attirer des talents, tout en offrant de nombreux avantages financiers, sociaux et fiscaux.

RENFORCER LE POTENTIEL HUMAIN, LEVIER DE PERFORMANCE

Pour s'adapter aux besoins évolutifs de leurs clients et rester compétitives, les entreprises sont contraintes de se transformer rapidement, et parfois de manière importante. Cela génère des tensions à tous les niveaux, avec des conséquences directes sur les personnes et la performance sociale

et économique. Entrepreneur du mieux vivre, résolument engagé pour la qualité de vie au travail (QVT), Harmonie Mutuelle propose aux entreprises son expertise en santé et prévention, sur les risques psychosociaux, l'employabilité et la gestion du capital santé. Elle a notamment déployé la solution « Harmonie Potentiel Humain™ », un diagnostic scientifique complet et concret pour mesurer et maximiser l'énergie des salariés. Cet outil innovant intègre un large éventail de solutions pour aider les entreprises à conjuguer performance sociale et économique, parmi lesquelles le programme « La santé gagne l'entreprise » ou sa démarche en faveur de la santé des dirigeants.

CONSTRUIRE L'ENTREPRISE ET LA SOCIÉTÉ DE DEMAIN

Parce qu'Harmonie Mutuelle entend agir à un niveau plus global, au-delà de l'entreprise elle-même, elle est devenue Entreprise Mutualiste à Mission le 6 juillet 2021. Sa raison d'être – « Agir sur les facteurs sociaux, environnementaux et économiques qui améliorent la santé des personnes autant que celle de la société en mobilisant la force des collectifs » – couvre de nombreux domaines d'intervention liés aux entreprises, comme le milieu ou les conditions

Construire la société de demain, c'est aussi imaginer le futur de l'entreprise.

de travail. Construire la société de demain, c'est aussi imaginer le futur de l'entreprise. Harmonie Mutuelle met ainsi en place sur tous ses territoires des Lab' Entreprises pour permettre aux chefs d'entreprise et aux entrepreneurs d'échanger, de témoigner et de partager avec leurs pairs et des experts des solutions innovantes, solidaires et collectives. Enfin, construire demain, c'est semer les graines dès aujourd'hui. C'est pourquoi Harmonie Mutuelle est engagée dans des fonds de soutien aux entreprises, à l'image du Fonds « Harmonie Mutuelle Emplois France », créé en 2020 pour accompagner durablement les entreprises cotées ou non (TPE, PME et ETI) dans la création et la sauvegarde des emplois dans les territoires.



**Harmonie
mutuelle**
GROUPE vyv

AVANÇONS collectif

FINANCEMENT

Guerre en Ukraine : les PGE en mode résilience ■

D'APRÈS CERTAINS ANALYSTES, LES CONSÉQUENCES DE LA GUERRE EN UKRAINE DEVRAIENT ÊTRE MOINS IMPORTANTES QUE LE CHOC LIÉ À LA PANDÉMIE DE COVID-19. RESTE QUE L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL TOUCHÉ DIRECTEMENT PAR LE CONFLIT RUSSO-UKRAÏNIEN FAIT AUJOURD'HUI L'OBJET D'UN ACCOMPAGNEMENT AVEC LA MISE EN PLACE D'UN PLAN DE RÉSILIENCE AVEC EN PREMIÈRE LIGNE UN PGE SPÉCIFIQUE.



Le PGE Résilience s'affiche comme «l'arme» principale pour épauler les entreprises touchées directement par les conséquences liées à la guerre en Ukraine.



Faciliter les besoins en fonds de roulements des entreprises touchées directement par la guerre en Ukraine ! Objectif affiché du PGE (Prêt garanti par l'État) Résilience lancé en avril dernier dans le cadre du vaste plan résilience étatique. «L'agression de l'Ukraine par la Russie a des conséquences importantes sur l'économie mondiale. En France, les entreprises peuvent être touchées soit directement, en perdant des contrats à l'export vers la Russie, la Biélorussie et l'Ukraine, soit, plus souvent, indirectement en raison de la hausse du coût de certains intrants, notamment de l'énergie et des matières premières, ou de difficultés d'approvisionnement.» C'était début avril, le gouvernement annonçait officiellement, via un arrêté du ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance du 8 avril, la mise en œuvre du nouveau dispositif de PGE dit Résilience. En complément du PGE instauré avec la crise sanitaire (permettant

à une entreprise de s'endetter jusqu'à 25 % de son CA et disponible jusqu'au 30 juin), les entreprises jugées fortement pénalisées par les conséquences économiques du conflit en Ukraine peuvent bénéficier de ce «nouveau» PGE. Il couvre jusqu'à 15 % de leur CA annuel moyen au cours des trois dernières années, pour faire face à leurs éventuelles difficultés de trésorerie.

DEMANDE AU CAS PAR CAS

«Pour obtenir un PGE Résilience, les entreprises doivent certifier auprès de leur banque, sur une base déclarative, que leur trésorerie est pénalisée, de manière directe ou indirecte, par les conséquences économiques du conflit en Ukraine», assure l'arrêté du 8 avril. «La distribution du PGE Résilience ne prévoit pas de critère d'éligibilité fondée sur la forme juridique de l'entreprise (hors établissements de crédit et sociétés de financement), sa taille ou son secteur d'activité. Chaque demande est examinée au cas par cas en fonction de sa situation financière de l'entreprise et de son besoin de financement.» Pour Nicolas Théry, le président de la Fédération bancaire française : «Ce PGE Résilience témoigne de notre volonté commune à continuer à soutenir notre économie, et celle de rechercher les solutions appropriées pour chaque situation. Alors que le

monde aborde cette situation économique bouleversée, la situation des banques et les indicateurs de trésorerie des entreprises sont solides, ils montrent que notre économie a su rebondir sur de bons fondamentaux.» Reste à savoir jusqu'à quand ? Quid de l'utilisation de ce PGE Résilience dans la région ? «Il est très difficile d'établir un chiffre exact de PGE Résilience mis en œuvre depuis la mise en place du plan de résilience. Ce PGE Résilience se traduit dans la pratique par une extension des PGE classiques déjà demandés par les entreprises. La notion de Résilience entre donc dans le dispositif global du PGE», explique Bruno Deletré, le président du Comité des banques Grand Est de la Fédération bancaire française. Une analyse corroborée par le dispositif même du PGE Résilience «dont les règles de remboursement et d'amortissement répondent aux mêmes modalités que pour le PGE mis en place pendant la crise sanitaire. Les principaux organismes bancaires ont confirmé leur engagement pour proposer ce nouveau PGE à prix coûtant sur la durée totale du prêt.» Le PGE Résilience est, pour le moment, disponible jusqu'à la fin du mois de juin. Pas impossible, vu la situation actuelle, qu'il soit prorogé par loi de finances «conformément au cadre temporaire Ukraine de la commission européenne», précise Bercy, jusqu'au 31 décembre prochain. Emmanuel VARRIER



Ce PGE Résilience témoigne de notre volonté commune à continuer à soutenir notre économie, et celle de rechercher les solutions appropriées pour chaque situation.

Nicolas Théry, le président de la Fédération bancaire française.

De prêt en prêt ■

Si le PGE Résilience s'affiche comme l'un des moteurs pour faire face aux conséquences directes liées à la guerre en Ukraine, plusieurs adaptations ont été mises en place. Le prêt croissance Industrie est ouvert aux entreprises du BTP et le prêt Croissance relance est abondé. Les prêts bonifiés de l'État sont accordés jusqu'à la fin de l'année.



Notre expertise
au service
de votre projet



Assurez-vous les meilleurs conseils et les meilleures conditions pour la réussite de vos projets

PRÊTS IMMOBILIERS
PRÊTS PROFESSIONNELS
ASSURANCES EMPRUNTEURS
REGROUPEMENT DE PRÊTS
GESTION PATRIMONIALE

Nos agences MP Finance
Venez nous rencontrer



AGENCE DE THIONVILLE

4, place de la République
57100 THIONVILLE | T. 03 82 59 14 59

AGENCE DE METZ

17, avenue Robert Schuman
57000 METZ | T. 03 87 62 63 12

AGENCE DE NANCY

20, rue Saint Michel
54000 NANCY | T. 03 83 61 44 44

AGENCE D'ÉPINAL

2, rue François de Neufchâteau
88000 ÉPINAL | T. 03 29 82 13 17

**AGENCE FRONTIÈRE
DU LUXEMBOURG**

7, place du Château
57390 AUDUN-LE-TICHE | T. 03 82 59 14 59

AGENCE DE COMMERCY

2, place des Chanoines
55200 COMMERCY | T. 03 83 61 44 44

AGENCE DE SAINT-AVOLD

19, rue du Président Poincaré
57500 SAINT-AVOLD | T. 03 87 62 63 12



LA DIGITALISATION

Une nécessité pour le secteur bancaire ■

ACTUELLEMENT, LE DIGITAL ET L'EXPÉRIENCE CLIENTS SONT EN PERPÉTUELLE ÉVOLUTION. C'EST POUR CETTE RAISON QUE LES DIFFÉRENTS ACTEURS ÉCONOMIQUES OPTENT DE PLUS EN PLUS POUR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE. EN EFFET, LA BANQUE EST L'UN DES SECTEURS LES PLUS TOUCHÉS PAR LA RÉVOLUTION DIGITALE. FOCUS SUR LES AVANTAGES AINSI QUE LES RISQUES LIÉS AU DIGITAL BANKING.



De nos jours, les banques optent pour la digitalisation afin de gagner en agilité.

Le concept de la banque digitale, ou numérique, se définit comme la numérisation non seulement des services et des produits de la banque, mais de l'ensemble de ses activités. Il consiste également à automatiser les processus de l'établissement bancaire, mais aussi de connecter ces mondes au middleware. Aujourd'hui, le digital offre aux banques les moyens nécessaires pour se distinguer et se réorienter, et ce, via l'optimisation de l'ensemble de leurs processus opérationnels. Il leur permet d'acquérir de nouveaux clients, de proposer des services mobiles innovants, de simplifier la gestion des comptes, d'améliorer l'expérience utilisateur, de sécuriser leurs systèmes en permanence et bien d'autres.

DIGITALISATION BANCAIRE : AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

La digitalisation du secteur bancaire est un concept simple permettant d'optimiser la proximité des clients. Plus pratique que la banque traditionnelle, la banque digitale présente aux usagers bancaires de nombreux avantages alliant rapidité et simplicité. Grâce à la migration vers le digital, les clients ont la possibilité de bénéficier d'un service 100 % numérique et de réaliser des

opérations bancaires en ligne sans se déplacer aux agences bancaires. Parmi ces opérations, on cite l'ouverture de compte, le virement électronique, la demande de crédit, la gestion des contrats d'assurance-vie, l'achat ou la vente des titres en bourses, la consultation de soldes et des dernières opérations réalisées, etc. La digitalisation améliore la qualité de l'expérience client, dans la mesure où l'ensemble des démarches est effectué de manière rapide et instantanée. En outre, les banques digitales proposent des tarifs très compétitifs permettant aux clients de faire des économies sur le revenu. Par ailleurs, la dématérialisation réduit la quantité de papier à produire ainsi que le temps et les coûts d'impression. En revanche, la digitalisation bancaire représente plusieurs inconvénients dont, le principal est celui du risque lié à la sécurisation des données et des outils. En effet, les banques en ligne demeurent soumises à différents risques opérationnels tels que la fraude externe. Au niveau de ces établissements, l'absence de la rencontre entre les conseillers et les clients engendre un manque de confiance ainsi que l'hésitation de ces derniers. De plus, les paiements en chèques et en espèces sont très compliqués et les découverts bancaires ne sont pas proposés par la majorité des banques digitales.

LA DIGITALISATION DES BANQUES ACCÉLÉRÉE PAR LA COVID-19

La crise sanitaire due à la pandémie de la Covid-19 a eu un impact profond sur le secteur bancaire. En effet, les établissements bancaires ont été confrontés aux contraintes liées aux différents confinements, instaurés pour limiter la propagation du virus. Dans ce contexte, ils ont opté pour l'accélération de leurs plans de transformation numérique afin de s'adapter aux nouveaux modes de vie et de consommation des usagers bancaires, mais aussi de mieux répondre à leurs besoins. D'autre part, le recours à la digitalisation a permis aux banques de maintenir leur solvabilité et notamment de gérer leur fonctionnement opérationnel. L'avènement du digital impose aux établissements bancaires de revoir le fondement de leurs métiers afin d'attirer de nouveaux prospects, conserver les clients existants et s'aligner au rang des concurrents. Certes, la banque digitale propose à ses clients une diversité d'avantages distincts à celle de la banque traditionnelle, cependant elle multiplie les risques de déperdition des données.

MH

CONJONCTURE

Le secteur de l'assurance retrouve ses tendances d'avant la crise sanitaire ■

LES CONTOURS DE L'APRÈS CRISE SANITAIRE SE DESSINENT LENTEMENT, AVEC BEAUCOUP D'INCERTITUDES ET DE PRUDENCE ÉMANANT DE PLUSIEURS FACTEURS DONT LES CONSÉQUENCES DU CONFLIT RUSSO-UKRAINIEN. PARTENAIRES SOLIDES ET DURABLES POUR CONSTRUIRE L'AVENIR, LES ASSUREURS ONT MONTRÉ LEUR SOLIDITÉ FACE AUX CRISES. ZOOM SUR CE SECTEUR D'ACTIVITÉ QUI SE REMET DES CONSÉQUENCES DE LA CRISE SANITAIRE.

Ayant adopté le nom d'usage «France Assureurs», la Fédération Française de l'Assurance représente 247 sociétés d'assurance, soit 99 % du marché des sociétés régies par le code des assurances. Interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics, des administrations et des médias sur les sujets liés à l'assurance, en France et à l'international, la structure a annoncé que le secteur d'activité retrouve ses tendances d'avant la crise sanitaire. Concrètement, le marché de l'assurance-vie a enregistré un rendement pondéré de + 3,1 % en 2021. Année courant laquelle le nombre des assurés ayant bénéficié des dispositions de la loi Pacte et ayant transféré leur épargne d'anciens contrats vers des contrats plus récents s'est élevé à 423 000 personnes contre 236 000 en 2020. D'autre part, le marché de l'assurance santé et prévoyance a bénéficié d'un accroissement de + 4,3 % pour atteindre 26,5 milliards d'euros. En effet, les prestations ont grimpé plus rapidement (+ 5,8 %) que les cotisations pour avoisiner les 21,3 milliards d'euros. Le marché d'assurance de dommages et de responsabilité, quant à lui, a atteint 62,4 milliards d'euros de cotisations, soit une croissance de + 3,8 %. Ceci s'explique par la progression du coût moyen des sinistres liés à l'assurance voiture selon un rythme annuel de 5,7 % en corporel et de 3,5 % en matériel. Outre le coût croissant des dommages liés à l'assurance habitation, en raison de l'impact des aléas naturels, le marché d'assurance de dommages et de

responsabilité a été impacté par une année 2020 principalement sinistrée. Aujourd'hui, les indemnisations du marché des professionnels et entreprises reprennent leur croissance d'avant crise sanitaire. «Les assureurs sont des partenaires solides et durables. Les résultats du secteur que nous présentons aujourd'hui le prouvent. Au fil des crises qui se succèdent, les assureurs accompagnent leurs assurés au quotidien, en protégeant leurs proches, leur santé, leurs biens comme leur épargne. Les assureurs sont également des acteurs clés de la relance économique et de l'indispensable transition écologique. Enfin, ils s'impliquent dans le débat public pour porter des propositions innovantes au service de tous les Français, que ce soit en matière d'emploi qualifié, de santé ou de dépendance», précise Florence Lustman, présidente de France Assureurs.

EMPLOI : SYNTHÈSE DES ACTIONS PHARES DES ASSUREURS EN 2021

Dans un contexte économique et sociétal se remettant de la crise liée à la pandémie de Covid-19, les assureurs ont poursuivi leur mobilisation en faveur de l'emploi. En 2021, les assureurs et leurs partenaires sociaux ont uni leurs forces en mettant en place deux accords de branche structurants. Le premier vise à favoriser la mixité, la diversité et l'égalité professionnelle entre



Le secteur de l'assurance se remet des conséquences de la crise sanitaire.

les femmes et les hommes dans les sociétés d'assurance. Le deuxième, quant à lui, concerne la favorisation et l'intensification du télétravail. En outre, France Assureurs a noué un partenariat avec la Fédération bancaire française (FBF) et la Fédération Syntec afin de présenter un livre blanc commun baptisé : «Promouvoir l'emploi qualifié - un enjeu stratégique pour la France». Objectif affiché par ces trois fédérations : répondre aux enjeux de l'emploi qualifié en avançant six propositions palpables permettant de renforcer les compétences, rééquilibrer les territoires et créer un choc de confiance social et fiscal. Il reste à noter que les assureurs soutiennent également les jeunes apprentis. Poursuivant la promotion de l'apprentissage des métiers de l'assurance auprès des jeunes, les acteurs de la profession annoncent que 25 % des nouveaux recrutements du secteur d'activité sont des alternants.

FED

Christophe VINCENT

Agent Général AXA - 43 Place de la Carrière - Nancy

SPECIALISTE DE L'ASSURANCE DES ENTREPRISES ET DES PROFESSIONNELS

- Protection du dirigeant et de ses salariés
- Protection de l'activité

agence.vincentnancy@axa.fr
03.83.32.88.79



Avec ma
MUTUELLE
santé
C'EST ZEN
toute
L' ANNÉE



PROTECTION
SOCIALE
DES DIRIGEANTS
ET DE LEURS
SALARIÉS